

118

ACTE DE NAISSANCE.

Mairie de Cournon.

L'an mil huit cent cinquante-un, le ¹⁸^e du mois de Décembre, à ¹⁸^e heure du matin
Par-devant nous¹ Jean Alexandre Gallie, Premier adjoint
d'adjoint aux fonctions d'Officier de l'état civil de la commune de Cournon canton de Cournon département de l'Ardèche, est comparu:

2 m^r. Claude Géphagnac âgé de trente-sept ans, profession d'employé des eaux & chaussées demeurant à³ Cournon lequel nous a^(*) présenté^(*) un enfant du sexe⁴ masculin né le⁵ Juin d' hier à huit heures du soir à⁷ Cournon commune de⁸ Cournon enfant⁹ légitime de¹⁰ lui, déclarant,

(*) et de¹¹ Elisa marie Rose Dugue son épouse âgée de vingt-sept ans, mariagée à Cournon auquel enfant^(*) ledit comparant a déclaré donner les prénoms de¹³ Auguste Marius Casimir

Lesdites déclaration⁽¹⁾ et présentation faites^(*) en présence de¹¹
m^r. Emile Senel âgé de trente-deux ans, profession de¹² Agent de l'état civil et de¹³ Louis Delache âgé de trente-un ans, profession de¹⁴ Comptable demeurant à¹⁵ Cournon

Et ont, les¹⁶ vœux solennels & témoins signé avec nous

l'acte ci-dessus, après qu'il leur en a été fait lecture¹⁹

Géphagnac S. Senel
Dabat J. Mallet

N° 119.

ACTE DE NAISSANCE.

Mairie de Cournon.

L'an mil huit cent cinquante-un, le ¹⁸^e du mois de Décembre, à huit heures du Matin Par-devant nous¹ Jean Alexandre Gallie, Premier adjoint d'adjoint aux fonctions d'Officier de l'état civil de la commune de Cournon canton de Cournon département de l'Ardèche, est comparu:

2 Joseph Antoine Blanhard âgé de quarante-trois ans, profession de³ Comptier demeurant à⁴ Cournon lequel nous a^(*) présenté^(*) un enfant du sexe⁵ féminin né le⁶ Juin d' hier à sept heures du soir à⁷ Cournon commune de⁸ Cournon enfant⁹ légitime de¹⁰ lui, déclarant,

(*) et de¹¹ marguerite Blanquet son épouse âgée de trente-quatre ans, mariagée à Cournon auquel enfant^(*) ledit comparant a déclaré donner les prénoms de¹³ Saintine Tostigane

Lesdites déclaration⁽¹⁾ et présentation faites^(*) en présence de¹¹
m^r. Emile Senel âgé de trente-deux ans, profession de¹² Agent de l'état civil et de¹³ Louis Delache âgé de trente-trois ans, profession de¹⁴ Comptable demeurant à¹⁵ Cournon

Et ont, les¹⁶ vœux solennels & témoins signé avec nous

l'acte ci-dessus après qu'il leur en a été fait lecture¹⁹ montré à¹⁷ Blanhard qui n'a pas fait de rérogation

Senel Dabat J. Mallet